

Mesn! l'infos!

>>> Informations municipales - Octobre 2022

Le mot du Maire

Madame, monsieur,
chers Mesnilois, chers amis,

Cet automne est marqué par la flambée des prix de l'énergie, qui touche chaque ménage et va amener chacun à réduire sa consommation. Les collectivités ne bénéficient d'aucun "bouclier tarifaire" de la part de l'État :



dans ces conditions, nos prévisions envisagent une multiplication par trois ou quatre, voire plus, de la facture énergétique globale. Nous allons poursuivre les politiques de sobriété énergétique engagées depuis des années : installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, modernisation des véhicules pour passer à l'électrique au fur et à mesure de leur remplacement. Toutefois, ce sera très insuffisant pour amortir le choc. La solution ne peut évidemment reposer sur la hausse des tarifs : qui peut envisager sérieusement de tripler le coût des cantines ? Pour autant, les mesures d'économie que nous examinons pourront avoir un impact sur les usagers de nos services publics. Nous avons mis en place la réduction de 2°C de la température dans les gymnases, les écoles et les crèches. Cette mesure nous permettra ainsi d'économiser des kWh sur la période. J'invite chacun à faire preuve de compréhension : ajouter un gilet l'hiver va devenir une habitude pour nous tous ! Par ailleurs, nous allons procéder prochainement à une quatrième phase de l'abaissement de l'éclairage public entre 23 h et 6 h du matin dans la commune, ce qui non seulement génère des économies d'énergie, mais est aussi bénéfique pour la biodiversité et le sommeil. Nous ferons, au printemps, un bilan de cette mesure. Dans un souci de cohérence, les horaires d'extinction nocturne seront appliqués aux illuminations de Noël et au videomapping sur la mairie et notre église durant le mois de décembre. Ces mesures nous permettront ainsi de maintenir nos services publics, si essentiels au bien vivre ensemble dans notre ville.

Alain Aubry

Maire du Mesnil-Amelot
1^{er} Vice-Président de la CARPF

Mairie > 2 rue du Chapeau > 77990 Le Mesnil-Amelot > 01 60 03 51 18 > www.lemesnilamelot.fr > email : mairie@lemesnilamelot.fr

A noter dans vos agendas

vendredis 7, 14, 21 et 28 octobre

Collecte des déchets verts à sortir la veille au soir

samedi 8 octobre

20h - Comédie musicale, Les Chups présentent "ils chantaient la vie" - Salle Maurice Droy

samedi 15 octobre

19h30/2h30 - Soirée Moules Frites - Salle Maurice Droy

mardi 18 octobre

Collecte des gros volumes à sortir la veille au soir

mercredi 19 octobre

14h30 - "Roman d'amour d'une patate" - Médiathèque

samedi 22 octobre

18h30 - Messe - Église Saint Martin

samedi 22 octobre

20h30 - Cartman - Salle Maurice Droy

vendredi 11 novembre

11h - Rendez-vous devant la mairie pour le défilé,
12h - Remise des prix aux participants du concours des Villes et Villages fleuris, des médailles du travail, du concours du jeu de l'été et du concours photo

samedi 26 novembre

18h30 - Messe - Église Saint Martin

samedi 26 novembre

20h/2h - Soirée karaoké et soirée dansante
Salle Maurice Droy

vendredi 2 déc. de 18h à minuit,

marché de Noël - feu d'artifice à 20h

samedi 3 déc. de 12h à 20h

marché de Noël - Parc d'évolution.

Nouveau mail pour l'école

Vous pouvez joindre l'école Saint-Exupéry
au 01 60 26 39 94 ou sur son
nouvel e-mail : ecole.mesnil@lemesnilamelot.fr

Bien fidèlement,



Événements

Les Chups présentent leur nouveau spectacle musical : "Ils chantaient la vie", samedi 8 octobre à 20h, salle Maurice Droy. Il était une fois, dans un petit village de France, comme il en existe des centaines sur le territoire, une école composée d'une seule classe regroupant tous les enfants du village. Entre des professeurs loufoques et des élèves dissipés, le petit village de Villeperdue est tout sauf tranquille... Entrée gratuite. Réservation obligatoire au 06 11 84 60 05.

La municipalité et le comité des fêtes vous proposent **une soirée dansante moules frites** samedi 15 octobre à la salle Maurice Droy à 19h30.

Réservations avant le 8 octobre au 07 89 83 18 27.
Tarifs : 30 euros par adulte et 20 € pour les moins de 11 ans.

La municipalité du Mesnil-Amelot accueille le **Piccolo Théâtre pour une représentation de "Roman d'amour d'une patate"** mercredi 19 octobre à 14h30 à la médiathèque. Entrée gratuite. Réservation obligatoire au 01 60 03 56 85.

Hypnoteam vous propose "Cartman dans One" samedi 22 octobre à 20h30, salle Maurice Droy. Réservations sur place, carrefour, billetterie ou ticketmaster.

La municipalité et le comité des fêtes vous proposent **une soirée karaoké** samedi 26 novembre à partir de 20h jusqu'au petit matin. Entrée gratuite. Restauration et buvette sur place. Réservations et renseignements au 07 89 83 18 27.

Impôts

Si vous êtes propriétaire ou usufruitier d'un appartement ou d'une maison (même si le logement est loué à un locataire), vous devrez payer la taxe foncière sur les propriétés bâties. Les avis de **taxe foncière** sont disponibles depuis le 29 août si vous n'êtes pas mensualisé et le 19 septembre 2022 si vous êtes mensualisé. Vous avez jusqu'au 15 ou jusqu'au 20 octobre 2022 selon le moyen de paiement utilisé pour le faire. Toutes les précisions sur Service-Public.fr.

Avis d'enquête publique

L'enquête publique relative à la révision allégée n°2 du PLU se poursuit. Ouverte le 13 septembre, elle durera jusqu'au 13 octobre. Le dossier du projet ainsi qu'un registre d'enquête sont à la disposition du public en mairie aux horaires d'ouverture. Un commissaire enquêteur recevra le public à la mairie aux dates suivantes :

-Vendredi 7 octobre de 14 h à 17 h

-Jeudi 13 octobre de 15h à 18 h

Le dossier est également consultable en ligne sur le site de la mairie/services publics/urbanisme. Le public peut également déposer ses remarques en ligne sur un registre dématérialisé à l'adresse dédiée suivante :

revisionallegeeplu2mesnilamelot@democratie-active.fr

Emploi/Formation

L'agglomération se mobilise fortement pour favoriser l'accès à la formation et à l'emploi. Pour la première fois, **la semaine de l'emploi et de l'entreprise** est organisée du 3 au 6 octobre à Villeparisis. Vous êtes demandeur d'emploi ? en recherche de formation ? En reconversion professionnelle ? Participez aux différents ateliers : travail d'estime de soi, conseils sur l'élaboration d'un CV, découverte des métiers... + d'infos sur : roissypaysdefrance>actualite>semaine de l'emploi

Jeunesse

Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC), le cas échéant, se présenter à des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans (CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...), être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans. Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie dans les 3 mois qui suivent son 16^e anniversaire. Il doit fournir : une pièce d'identité (CNI, passeport...), le livret de famille de ses parents ainsi qu'un justificatif de domicile.

En cas d'urgence

Commissariat de Villeparisis : 01 60 21 36 50

Police municipale : 01 34 31 31 21,
police@roissypaysdefrance.fr

SAMU : 15

Pompiers : 18 (112 depuis un portable)

Emplacements défibrillateurs :

- accueil de la mairie
- groupe scolaire St Exupéry
- accueil de loisirs les Moussaillons
- gymnase
- salle polyvalente Maurice Droy
- vestiaire foot

Pharmacie de garde : téléphonez au
commissariat de Villeparisis au 01 60 21 36 50

SOS médecins : 0825 56 77 00

Centre municipal de santé : 01 85 76 79 21

Infirmières du Mesnil-Amelot : 07 88 46 44 67

Cabinet ostéopathe : 01 60 35 57 24

Don du sang : www.donusang.net

Urgences eau : 0 969 368 624

Urgences sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Urgences enedis : 09 72 67 50 77

Collecte déchets ménagers (Sigidurs) : 0 800 735 736

Permanence France Victimes 77

Pas de permanence en octobre

Agence postale communale : 01 64 44 19 56